

(c) FRS



Chine : l'instrumentalisation de l'Afrique et ses conséquences

Devenue la première partenaire commerciale de l'Afrique, la Chine l'utilise dans sa stratégie d'influence au-delà des enjeux économiques. Même l'élection d'un Ethiopien à la tête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), acquise par son action diplomatique, a servi ses intérêts.

Valérie Niquet, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique, l'explique dans une note rendue publique le 14 avril 2020 à Paris.

Les organisations internationales. Le poids des Etats africains à l'ONU a constitué un élément important pour la « République populaire de Chine » (RPC), estime Valérie Niquet. Lors du vote sur le remplacement de la « République de Chine » (Taïwan) par la RPC en 1971, ils étaient 25 sur 76 pays à la soutenir. Leur nombre est passé à 52 en 1996 puis à 54 en 2011. Après la répression de la place Tiananmen (1989) et les sanctions internationales à son encontre, la RPC a pu

compter sur les votes africains au sein des commissions de l'ONU, dont celle des Droits de l'Homme. En contrepartie, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, elle a opposé son veto aux condamnations d'Etats africains répressifs, dont le Zimbabwe et le Soudan. Ce soutien africain a permis à la Chine de bloquer la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, lancée en 2005 par le Japon, l'Allemagne, l'Inde et le Brésil, pour en porter le nombre de membres permanents de 5 à 11. Cette réforme aurait notamment menacé son statut d'unique représentant des pays asiatiques et du Sud. Malgré son échec pour obtenir la direction de l'Organisation de la propriété intellectuelle et la perte de celle d'Interpol, la Chine se trouve à la tête de quatre commissions de l'ONU : aviation civile internationale ; alimentation et agriculture ; développement industriel ; télécommunications internationales. Cela lui permet de promouvoir son projet des « Nouvelles Routes de la Soie » et de développer la « 5 G » (5ème génération des standards pour la téléphonie mobile) au niveau mondial. Sévèrement dénoncée par l'OMS après l'épidémie du « Sras » en 2003, la Chine y a alors augmenté ses contributions, qui ont atteint 18,95 M\$ pour la partie « officielle » et 86 M\$ pour la partie « volontaire » en 2019. Selon les règles internationales de l'OMS, juridiquement contraignantes pour les 193 pays membres de l'ONU, la gestion d'une crise sanitaire doit appliquer trois principes : transparence ; diligence dans le rapport de l'émergence d'une épidémie ; respect des Droits de l'Homme et des libertés individuelles. Les degrés d'urgence, définis par l'OMS, influent sur les mesures prises par les Etats.

La dépendance de l'Afrique. Après une première reconnaissance par l'Egypte en 1956, la RPC commence à s'intéresser à l'Afrique au cours des années 1960-1970 dans le cadre des conflits de décolonisation pour contrer l'influence soviétique. Elle soutient les différents mouvements de libération, notamment en Angola et au Zimbabwe, et envoie des personnels soignants dans plusieurs pays d'Afrique. Entre 1968 et 1973, elle construit le chemin de fer entre la Zambie, pays enclavé, et le port tanzanien de Dar es Salaam. Dans les années 1980, la Chine recherche plutôt l'ouverture vers les pays occidentaux, en vue d'attirer leurs investissements. Puis au milieu de la décennie 1990, devenue la première consommatrice d'énergie dans le monde, elle se tourne à nouveau vers l'Afrique subsaharienne pour ses matières premières comme le pétrole de l'Angola, le bois du Gabon et les métaux rares, indispensables à son industrie, ailleurs. Ses petites et moyennes entreprises y vendent des produits de qualité moyenne et des appareils de télécommunications. En outre, elle y promeut la « coopération Sud-

Sud », soutient l'Union africaine à l'ONU et s'efforce de réduire l'influence diplomatique de Taïwan. Sur les vingt pays africains qui reconnaissaient Taïwan en 1990, il ne reste plus que le Swaziland en 2020. Contrairement aux pays démocratiques, indique Valérie Niquet, la Chine se montre très « souple » en matière de développement durable, de transparence et de contrôle de la corruption, dans ses négociations avec les régimes africains en place. Elle multiplie les prêts pour financer la construction d'infrastructures...par des entreprises chinoises ! Ses investissements en Afrique atteignent 43 Mds\$ en 2017, année de la signature de 76 projets en partenariat public/privé dont 60 % dans les transports. Par ailleurs, le « Forum pour la coopération entre la Chine et l'Afrique », inauguré à Pékin en 2000 (52 chefs d'Etat africains) se tient tous les trois ans, alternativement en Chine et en Afrique. En 2015, dix grands projets y ont été présentés pour intégrer l'Afrique aux « Nouvelles Routes de la Soie ».

L'Ethiopie, partenaire privilégié. Après l'établissement de relations diplomatiques en 1970, les liens idéologiques entre Pékin et Addis-Abeba se sont renforcés depuis 1991 avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire démocratique de libération, qui adopte le modèle chinois de développement. La Chine délocalise des entreprises en Ethiopie, dont le statut de pays en développement lui donne accès aux marchés nord-américain et européens sans quotas ni droit de douane. En 2019, 147 projets d'investissements portent sur les infrastructures, dont une ligne ferroviaire à grande vitesse vers Djibouti...où les forces armées chinoises disposent d'une base logistique depuis 2018 ! La Chine a aidé l'Ethiopie à lancer son premier satellite de télédétection en 2019. Elle va financer et construire le siège d'un centre africain pour le contrôle des maladies à Addis-Abeba, faisant de l'Ethiopie la future zone de transit des produits médicaux chinois vers l'Afrique. Toutefois, souligne Valérie Niquet, l'OMS, soumise à l'influence de la Chine, a échoué dans le traitement de la pandémie du Covid-19, avec de graves conséquences sanitaires.

Loïc Salmon

*Les décisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont été prises en concordance avec l'évolution du Covid-19 en Chine. **1er décembre 2019** : multiplication de cas de pneumonies de type « Sras » (Symptôme respiratoire aigu sévère) autour d'un marché de la ville chinoise de Wuhan (province de Hubei). **1er janvier 2020** : fermeture du marché de Wuhan. **3 janvier** : la Commission nationale de santé ordonne aux laboratoires ayant travaillé sans*

autorisation sur le « virus H+H » d'arrêter leurs travaux et de détruire leurs échantillons. Le même jour, l'OMS publie un communiqué reprenant la déclaration des autorités chinoises sur 44 cas de contamination, dont 33 patients guéris. **20 janvier** : le président chinois Xi Jinping reconnaît l'existence d'une crise sanitaire. Le même jour, une mission d'experts de l'OMS admet l'existence de transmission du virus H+H et préconise des études supplémentaires pour en évaluer la portée. **23 janvier** : Wuhan et le Hubei sont mis en quarantaine. Le même jour, le directeur général de l'OMS déclare qu'il n'existe aucune preuve de transmission du virus H+H hors de Chine. **30 janvier** : l'OMS déclare une situation d'urgence de santé publique de portée internationale. **11 février** : la dénomination officielle de « Covid-19 » est adoptée. **13 février** : les responsables politiques de Wuhan sont démis de leurs fonctions. **11 mars** : l'OMS déclare la pandémie du Covid-19.

[Afrique : nouvelle frontière de la Chine avec des enjeux stratégiques](#)

[Chine : diplomatie « sanitaire » via les « Routes de la Soie »](#)

[Chine : routes de la soie, conséquences induites](#)